

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An

01



Faut-il mettre les colonies sauvages en ruche?

Octobre 2018

De nombreux apiculteurs débutants me demandent conseil ou coup de main pour déloger une colonie sauvage et la mettre dans une de leurs ruches. Ils pensent peupler à peu de frais une ruche, facilement. Souvent, j'ai répondu à la demande et j'ai délogé un certain nombre de colonies bien installées. Mais je ne le ferai plus.

Déloger des abeilles d'une cheminée, d'un muret, du dessous d'une couverture, c'est bien souvent un carnage... Le miel coule partout, les abeilles sont engluées, une partie d'entre elles va mourir lors du déplacement, la reine peut également être écrasée ou engluée... Alors peut-être que la première question à se poser est la suivante : **Vais-je faire plus de mal que de bien à cette colonie, et pour quel bénéfice?**

On trouve des colonies installées depuis cinq, parfois dix ans dans ce genre d'endroits. Pourquoi prendre le risque de l'éliminer, alors qu'elle semble parfaitement costaud? Si elle est toujours là, c'est que l'essaimage naturel lui suffit à se défendre contre Varroa, qu'elle n'a pas développé de pathologie

grave, que chaque année elle remène parfaitement seule. Cette génétique est précieuse, rustique, **laissons les vivre et produire des mâles qui viendront féconder nos reines et transmettre ces caractères rustiques!**

Parfois, ce sont les propriétaires des lieux qui souhaitent s'en débarrasser. En discutant un peu, on se rend compte que c'est souvent la peur qui parle, et que la colonie ne gêne en rien la vie des habitants. Placée par exemple en hauteur, elles ne viendront jamais attaquer qui que ce soit au sol... Prendre le temps de rassurer les habitants suffit souvent à les convaincre de garder bien vivante cette colonie. L'apiculteur, s'il souhaite récupérer des essaims, pourra mettre une ruche piège, et potentiellement en récupérer un par an, au lieu de prendre le risque de détruire définitivement la colonie!

Accepter de ne pas tout contrôler

L'apiculteur maintient les colonies dans les ruches, afin d'en retirer un bénéfice : miel, pollen, essaims, reines...etc... L'amateur voit parfois dans ces colonies sans propriétaire un moyen de retirer un bénéfice, sans penser qu'il va détruire quelque chose de plus précieux encore : le peu de colonies « sauvages » qu'il nous reste, un patrimoine sans propriétaire, qui nous appartient à tous.

On peut très bien accepter de ne pas s'accaparer les colonies sauvages, les considérer comme une richesse à préserver, et accepter que l'homme ne doit pas contrôler chaque centimètre carré, chaque animal, chaque insecte sur la planète. Les pollinisateurs, les plantes sauvages, les animaux sauvages, sont une richesse qui ne cesse de s'amenuiser au fil du temps.

Sauvegardons là, et laissons vivre les colonies sans contrôle de l'homme.
Pour peupler les ruches, il y a d'autres moyens!